

100% agriCopamo

n°4
février 2019

Maraîcher, arboriculteur, vous êtes à la recherche d'un débouché à haute valeur ajoutée ?



fruits et légumes d'exception

La société **Agriz** basée à Saint Genis Laval recherche des producteurs de fruits et légumes de qualité. Cette entreprise est spécialisée dans leur revente à destination des restaurateurs et épiceries de la région lyonnaise.

“ Nous vous invitons à rencontrer les fondateurs et gérants d'Agriz ainsi que des restaurateurs clients le 14 mars à 18h, à l'espace Copamo, 50 avenue du pays mornantais à Mornant pour qu'ils vous expliquent leur démarche et les opportunités qui s'ouvrent à vous sur la Copamo en 2019. ”

Rendez-vous le 14 mars à 18h
à l'espace Copamo.



Vous souhaitez planter des haies ?

Vous avez jusqu'au 15 mai pour candidater

L'appel à projet plantation de haies, qui existe depuis 2012 sur la Copamo, va évoluer. En effet, l'augmentation du coût des brigades vertes ne nous permet plus de mettre systématiquement une équipe à disposition pour la plantation. Des alternatives sont à l'étude.

L'accompagnement technique en amont de la plantation sera toujours assuré par Jérôme Berruyer de la fédération de chasse du Rhône.

Les fiches de candidatures seront à déposer ou envoyer au service aménagement **avant le 15 mai** pour des plantations durant l'hiver 2019-2020.

“ Nous vous rappelons que pour répondre à cet appel à projet, votre plantation doit être d'au minimum 150 mètres de long. ”

Renseignements service aménagement 04 78 44 98 52

Collecte des plastiques agricoles : préparez-vous !

Une nouvelle collecte des plastiques agricoles est organisée par la Copamo les 1 et 2 avril 2019

Pour la pérennité de la collecte, il est indispensable que tous les plastiques et en particulier les films de paillage soient les plus propres possible. Enlevez vos films après plusieurs jours sans pluie, laissez sécher puis secouez pour enlever un maximum de terre avant de plier. Les ficelles et les filets balles rondes propres doivent être déposés exclusivement dans saches séparées prévues à cet effet.

Rendez-vous le 1er avril à Saint Laurent d'Agnay et le 2 avril à Saint Didier sous Riverie

Les saches pour les ficelles et filets balles-rondes peuvent être récupérées au service aménagement de la Copamo aux [heures d'ouverture des bureaux](#).



Renseignements : Copamo/service aménagement 04 78 44 98 52

Solidarité paysans 01/69 une association locale d'accompagnement des agriculteurs en situation difficile



Solidarité Paysans est un réseau de bénévoles et de salariés expérimentés qui agit depuis 20 ans auprès des agriculteurs en situation difficile ou fragile.

Ces hommes et ces femmes, pour la plupart agriculteurs eux-mêmes ou retraités, se rendent disponibles pour venir écouter, orienter, soutenir et informer les agriculteurs dans une période difficile de leur vie. L'association peut aider dans des démarches administratives, négocier avec des créanciers, accompagner dans une procédure judiciaire, réfléchir à un changement d'activité ou tout simplement échanger sur les inquiétudes concernant l'avenir de l'exploitation. L'association s'engage à travailler dans la confidentialité, la solidarité, le respect des choix de la personne sans la juger. Faire

Solidarité Paysans 01-69
Château de Pluvy 69590 Pomeys
tél: 04 78 19 06 52
mail: 01-69@solidaritepaysans.org
site: www.solidaritepaysans.org/ain-rhone

appel à Solidarité Paysans est une démarche personnelle et il est toujours temps de la faire. Cette association est ouverte à tous et est indépendante. Elle n'intervient qu'à la demande de l'agriculteur.

Dans le contexte agricole actuel, les inquiétudes sont grandissantes, il est important de ne pas rester seul et de faire appel.

“ Si vous connaissez quelqu'un qui rencontre des difficultés, parlez-lui de Solidarité Paysans, ou si vous êtes intéressés pour devenir bénévole-accompagnateur, contactez l'association. ”

Dispositif paragrêle

La Copamo participe à hauteur de 15 000 €.

Depuis plusieurs années, les agriculteurs de l'ouest lyonnais subissent d'importants dégâts lors d'épisodes de grêles, comme en juillet dernier.

Conscientes de cette problématique de plus en plus prégnante sur le territoire, les communautés de communes de l'ouest lyonnais ont travaillé avec la Chambre d'agriculture du Rhône à la mise en place d'un dispositif paragrêle.



Le système retenu est celui de la société Selerys (déjà en fonctionnement sur le pays de Condrieu), deux radars et une centaine de postes de tirs (ballons gonflés à l'hélium dispersant des sels hygroscopiques) seront nécessaires pour protéger tout le sud et l'ouest du département dès cette fin de printemps.

Plusieurs autres communautés de communes ont rejoint le groupement de commandes coordonné par la Communauté de communes de la Vallée du Garon. Le Département du Rhône, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat, la Métropole de Lyon, les assureurs et les agriculteurs vont compléter le financement de ce dispositif.

Concours parcours et prairies naturelles

La remise des prix a eu lieu à Saint Jean de Touslas le 2 septembre dernier.

Dans une ambiance conviviale, les élus locaux, M. Pfeffer du Département du Rhône, M. Jullian de la Copamo et Mme Gauquelin de la CCVG ont félicité les participants et ont pu exprimer leur soutien aux agriculteurs développant des pratiques agricoles qui contribuent à la **préservation de la biodiversité** et à la production d'**un fourrage de qualité** pour le bétail. 5 exploitations ont participé dont 3 de la Copamo : Georges et André Piegay, Michel Villard et Michel Boiron.



[Téléchargez le guide technique du CENRA](#)

Nouvel appel à projets



Un soutien du Département est envisageable si vos parcelles sont situées en PENAP, renseignez-vous !

Le premier appel à projets a montré la dynamique agricole du Pays Mornantais car la majorité des dossiers déposés au Département émane de notre territoire (8/16 dossiers) !

Le Département devrait valider les soutiens versés aux porteurs de projet lors d'une prochaine commission en février.

Un nouvel appel à projets est prévu au premier trimestre 2019, au jour de la rédaction de cette lettre la date n'est pas encore connue. Attention, le Département est très attentif au fait que les parcelles concernées par le projet soient situées au sein du périmètre PENAP.

Pâturages et antiparasitaires

Participez à la table ronde du 5 avril

“ Le Conservatoire d'espaces Rhône-Alpes vous propose un après-midi d'échanges autour des antiparasitaires suite au travail réalisé avec l'association Arthropologia chez plusieurs éleveurs de la Copamo, le 5 avril, salle du Conseil communautaire à Mornant à 13h. ”



Avec les interventions :

- d'Hugues Mouret, Directeur scientifique de l'association Arthropologia, sur la décomposition de la matière et la faune coprophage,
- de Gilles Bourgoïn, Maître de conférences en parasitologie à VetAgro Sup, sur les différents parasites, la dynamique du parasitisme, les moyens d'évaluation, l'immunité des animaux,
- de Lucile Brochot, vétérinaire du groupement GIE Zone Verte, sur les moyens de prévention naturelle, la prise en compte de l'ensemble de l'élevage dans la lutte contre la parasitisme, la sélection du troupeau...
- et deux agriculteurs ayant modifié leurs pratiques pour utiliser moins d'antiparasitaires afin d'aborder les impacts des antiparasitaires sur les prairies et les techniques, le coût, l'efficacité... des alternatives.

Renseignements: Arthropologia cvisage@arthropologia.org | 04 72 57 92 78

Marque collective Monts et Coteaux du Lyonnais

Livraison de produits locaux

Lors de la rencontre Logistique de mars 2018, vous avez pu rencontrer La Charette, système de co-livraison de produits locaux. La Charette réfléchit aujourd'hui à la mise en place de tournées dans les Monts du Lyonnais en direction de Lyon par des transporteurs pour tout type de volume et de produits.



Afin d'avancer sur cette idée, les fondatrices de La Charette ont besoin de vos avis. Courant février, une rencontre sera organisée dans les Monts et Coteaux pour avancer sur ce projet.

“ Pour donner votre avis, vos besoins : <http://lacharette.org/besoins-tournee-lyon/>
C'est très court... facile à remplir... et ça peut être utile ! ”

Pour nous joindre



Copamo / Service Aménagement

50, avenue du Pays Mornantais
CS 40107 - 69440 Mornant
Tél : 04 78 44 98 52 / Fax : 04 78 44 08 80
copamo@cc-paysmornantais.fr

Directeur de la rédaction :

Gérard Grange, 1^{er} vice-président
en charge de l'aménagement de l'espace

Rédaction :

Corinne Schneider